



Adresse aux parlementaires du MORBIHAN,

Madame, Monsieur

Depuis plusieurs années les retraité-e-s attirent votre attention sur les atteintes incessantes portées à leur pouvoir d'achat et le constat quotidien qu'ils sont la cible pour équilibrer les comptes de la nation.

En plus de leurs impôts locaux et nationaux, la grande majorité des retraités contribuent pour le remboursement de la dette sociale, ainsi que pour la prise en charge de la perte autonomie par le biais de la CASA. Certains ont subi la suppression de la demi-part fiscale aux personnes vivant seules, ayant élevé au moins un enfant, et la fiscalisation des suppléments familiaux de pension. Depuis 5 ans, les gouvernements successifs imposent à tous les retraités un quasi gel des pensions. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la majorité d'entre eux supportent une majoration de 1,7 point de CSG, soit une augmentation de 25% de cette contribution.

Et c'est dans ce contexte, de laminage des acquis, que le gouvernement annonce que les dispositions légales d'actualisation des pensions, incluses dans l'article L.161.25 du Code de Sécurité Sociale, à partir de l'évolution des prix, ne seront pas appliquées pour les deux prochaines années 2019 et 2020. Le gouvernement y substituerait, autoritairement, une évolution de 0,3%, alors que l'inflation retenue devrait se situer autour de 2% selon l'INSEE, et atteindre des chiffres nettement supérieurs pour des produits de première nécessité tels que l'énergie, les transports, les médicaments...

Pour une pension moyenne mensuelle de 1376 euros bruts, la perte de pouvoir d'achat sera de 561 euros pour 2018, sans tenir compte des pertes des années antérieures, et sur les trois années 2018, 2019, 2020, les mesures annoncées représenteraient une ponction de plus de 1500 euros, soit plus d'un mois de pension moyenne.

Aujourd'hui, face à ces nouveaux reculs sociaux, les retraités sont mobilisés pour faire valoir des droits acquis tout au long de leur vie de salarié. Ayant contribué à créer les richesses de notre pays, demeurant très impliqués dans la vie sociale, ils ne revendiquent pas une aumône sociale, ils exigent la reconnaissance de leurs droits à vivre une pleine citoyenneté : pouvoir d'achat, droit à une protection sociale de qualité sur l'ensemble du territoire, accès aux services publics, aux transports, à la culture...A la veille d'annonces sur l'avenir même du système des retraites susceptibles de remettre en cause les principes fondamentaux tels que la solidarité intergénérationnelle, la répartition, la réversion, nous attendons de votre part une prise en compte réelle des attentes des retraités.

Suppression de la hausse de 1,7 point CSG, application des dispositions réglementaires pour l'actualisation des pensions avec rattrapage des pertes subies, revalorisation de toutes les pensions, maintien des pensions de réversion : les retraités du Morbihan seront particulièrement attentifs aux positions que vous prendrez sur ces sujets et vous demandent de donner suite à toute demande d'audience que leurs organisations syndicales et associatives vous présenteront.